

L'Université du Québec à Montréal criminalise les stagiaires
Les étudiants en sciences de l'éducation ne doivent pas être punis pour avoir défendu leurs droits!



- Réponse du conseil exécutif de l'Association des étudiantes et étudiants de la Faculté des sciences de l'éducation de l'UQAM
 - «Je n'ai pas abandonné mon stage, j'étais en grève.»
– Lettre ouverte de Frédéric Brunelle, étudiant-stagiaire en sciences de l'éducation de l'UQAM –

Les travailleurs de l'éducation en Ontario

- Les travailleurs réagissent à ce que dictent leurs conditions matérielles

L'Université du Québec à Montréal criminalise les stagiaires
Les étudiants en sciences de l'éducation ne doivent pas être punis pour avoir défendu leurs droits!

Le Parti marxiste-léniniste du Québec (PMLQ) dénonce la décision de la direction de l'Université

du Québec à Montréal (UQAM) de punir les étudiants et étudiantes en sciences de l'éducation qui luttent pour des conditions de stage et d'études leur permettant de compléter décemment leurs études.

Il est bien connu que les étudiants et étudiantes du Québec sont confrontés à des conditions d'étude de plus en plus difficiles. Ils doivent étudier et travailler, payer des frais élevés afin de pouvoir se réaliser et compléter leurs études pour faire leur contribution à la société.

À l'UQAM, en sciences de l'éducation, les étudiants s'organisent et mettent de l'avant leurs revendications pour que tous les étudiants puissent étudier et faire leur stage dans des conditions qui leur permettent de bien les terminer.



Il y a plusieurs problèmes à résoudre pour avoir une situation qui favorise les intérêts des étudiants. Entre autres, ces étudiants enseignent sans être rémunérés, mais ils doivent néanmoins payer des frais élevés. Ils ont une relation difficile avec l'université qui ne respecte pas leurs droits et leurs revendications ne sont pas traitées de manière démocratique dans les comités de programme. Il y a aussi des cas de harcèlement en milieu de stage et un manque de souplesse pour les parents enseignants. Ce ne sont pas des problèmes récents et cette session, les étudiants ont décidé de faire la grève pour obtenir gain de cause.

Réunis en assemblée générale le jeudi 17 novembre dernier, les étudiants ont décidé de mettre fin à leur grève et de terminer leur stage avec dignité. Mais le samedi 19 novembre, la direction de l'UQAM a décidé de se venger. Elle a informé les étudiants de manière cavalière, par courriel, que ceux qui ont fait la grève ne pourront pas terminer leur stage, qu'ils auront une mention « abandon » dans leur bulletin de session et qu'ils devront reprendre leur stage à l'automne 2023.

Il est inacceptable qu'on utilise des positions de pouvoir pour punir des étudiants qui se battent pour leurs droits. Depuis plusieurs années, les étudiants qui font des stages dans le cadre de leurs exigences de cours font part de leurs préoccupations mais l'administration leur fait la sourde oreille. C'est une démocratie brisée. Punir des étudiants qui se battent pour leur droit de terminer leurs études d'une manière abordable et qui tient compte de leurs besoins relève de la lâcheté et du mépris. Les étudiants sont déterminés à faire en sorte que l'administration de l'UQAM reconnaisse les stages et prenne les dispositions nécessaires pour leur permettre de poursuivre leurs études dans des conditions acceptables.

(Photos: ADEESE)



Réponse du conseil exécutif de l'Association des étudiantes et étudiants de la Faculté des sciences de l'éducation de l'UQAM

Nous reproduisons ci-dessous la réponse du conseil exécutif de l'Association des étudiantes et des étudiants des sciences de l'éducation de l'UQAM (ADEESE-UQAM) émise le 19 novembre pour

dénoncer la décision du conseil d'administration de l'UQAM de punir, pénaliser et criminaliser les étudiants de la Faculté des sciences de l'éducation.

* * *

Hier, le Conseil d'administration de l'UQAM a décidé de punir les étudiant.e.s de la Faculté des sciences de l'éducation pour avoir osé revendiquer des conditions de stage ACCEPTABLES. En effet, en validant les recommandations de la Commission des études, iels sont prêt.e.s à pénaliser la session et l'obtention du brevet d'enseignement de plusieurs étudiant.e.s de 2e, 3e et 4e année. Cela représente environ 750 étudiant.e.s qui seront pénalisé.e.s dans leur parcours académique en leur attribuant un abandon à leur stage et à leurs cours intensifs. Le Conseil d'administration nous impose des modalités de reprise qui contraignent les étudiant.e.s à retourner sur les bancs d'école et à se taire.



Au courant de la dernière année, nous avons tenté de revendiquer des améliorations concernant nos conditions de stage dans les comités de programme, lors de nos rencontres périodiques avec le doyen, en votant une semaine grève lors de la session d'hiver 2021 et en envoyant une lettre ouverte à la faculté qui fut signée par plus de 1100 étudiant.e.s. ! Nous sommes resté.e.s sans réponse. Ainsi, la grève a été proposée en réaction à la mauvaise foi de l'UQAM sur ce dossier. Après avoir laissé macérer le conflit pendant 5 semaines, l'UQAM veut maintenant nous punir d'avoir fait la grève alors qu'elle est responsable de sa durée et de son existence.

Lors des commissions des études du 15 et du 18 novembre, certain.e.s commissaires professeur.e.s ont énoncé de façon claire et directe que la répression des étudiant.e.s en éducation servira d'exemple pour empêcher la tenue de prochaines grèves. Par le passé, les grèves étudiantes n'ont pas été menacées d'annulation des cours par abandon. Cette mesure brisant le contrat social est un précédent qui aura de lourds impacts sur notre société démocratique. Rappelons que les grèves étudiantes sont responsables de bien des changements sociaux ayant permis, entre autres, l'accès aux études supérieures à la majorité de la population québécoise. Elles sont un outil qui doit continuer d'exister pour nous permettre de gagner des luttes importantes, dont la salarisation des stages. Tenter de les empêcher est une grave atteinte à nos droits démocratiques, et nous ne pouvons pas rester inactif.ve.s devant cette attaque.

Ainsi, en concordance avec les mandats des dernières assemblées générales, l'ADEESE tiendra une assemblée générale d'urgence dont le seul point sera celui de grève. L'administration de l'UQAM essaie de nous diviser pour mieux régner en créant un fossé entre les étudiant.e.s pénalisé.e.s et les autres. Les membres se sont battus sur des principes de solidarité; il est important de continuer à le faire pour protéger les membres dont la session est en jeu. Rappelons qu'il est inimaginable pour l'UQAM de retarder la session de 5200 étudiant.e.s.

Nous soumettons la proposition suivante à la Commission des études de l'UQAM :

- Attendu que les conditions de retour de grève recommandées par la commission des études depuis 20 ans ont établi une norme non punitive pour les étudiantes (voir les exemples en : 2005, 2007, 2009 [grève des professeures], 2012 et 2015), 2018;

- Que la date de remise de travaux (dont les travaux de stage) de session d'automne 2022 soit reportée au 9 janvier 2023, soit au début de la session d'hiver 2023;
- Que des mesures d'accommodements soient mises en place pour les cours intensifs afin que personne n'obtienne une mention d'abandon, et que les personnes enseignantes puissent octroyer une mention d'incomplet;
- Que, pour les autres cours, aucune séance de reprise ne soit imposée en présentiel, ni en mode synchrone, ni en asynchrone;
- Que les dossiers des étudiant.e.s ayant fait la grève des stages soient analysés par un comité où un.e étudiant.e y siège pour déterminer la réussite du stage nonobstant le nombre de journées manquées;
- Que l'UQAM prenne un engagement afin qu'aucun.e étudiant.e ayant fait la grève n'obtienne un incomplet pour l'unique raison d'avoir fait la grève.

L'exécutif de l'ADEESE continue à travailler activement . Nous comptons sur la solidarité étudiante pour militer tous.tes ensemble afin de terminer notre session. Ne laissons pas l'UQAM instaurer un climat de peur et mettre fin à la démocratie étudiante !

Avec rage et amour, merci,

L'exécutif de l'ADEESE

Des stagiaires uni.es jamais ne seront vaincu.es.

(Photo: ADEESE)



« Je n'ai pas abandonné mon stage, j'étais en grève. »

**– Lettre ouverte de Frédéric Brunelle, étudiant-stagiaire en sciences de
l'éducation de l'UQAM –**

Bonjour,

Vous avez peut-être eu vent que des étudiants-es de la faculté d'éducation de l'UQAM étaient en grève du 19 octobre au 20 novembre dernier. Je suis un membre de cette collectivité étudiante, l'association des étudiantes et étudiants des sciences de l'éducation de l'UQAM (ADEESE), et nous avons voté un mandat de grève contre plusieurs problèmes dont la non-salarisation de nos stages, les relations difficiles avec l'UQAM, le non-respect de la démocratie sur les comités de programme, les cas de harcèlement en milieu de stage et le manque de souplesse pour les parents enseignants.

À la suite d'un semblant d'entente avec la faculté d'éducation, les membres de l'ADEESE ont voté la fin de la grève le 20 novembre pour reprendre nos cours et nos stages dans un esprit de motivation et un sentiment d'avoir vécu dans une démocratie. Cependant, mes collègues et moi nous sommes réveillés le samedi 19 novembre avec un courriel de l'administration de l'UQAM stipulant, entre autres, que les stagiaires qui ne pourront pas respecter les modalités de stages (40 jours de prise en charge) verront leur stage être considéré comme abandonné. La participation à la grève pour avoir de meilleures conditions de stage s'est donc soldée par une démonstration des

traitements contre lesquelles nous luttons.

Il faut comprendre qu'un.e étudiant.e en enseignement doit compléter quatre stages qui peuvent seulement être poursuivis à des moments précis durant le baccalauréat de quatre ans. Le stage de cet automne pour lequel nous avons étudié, pour lequel nous avons payé 834,48 \$ et pour lequel nous luttons de manière à ne pas faire de bénévolat pour l'État québécois est donc reporté à l'automne 2023. Un an de plus à attendre avant d'avoir un brevet alors que les écoles crient à l'aide par manque de personnel. Vous comprendrez qu'il n'y avait pas de grande différence entre cette nouvelle et une douche d'eau glacée du mois de novembre, seulement de l'incohérence.

Pourtant, j'étais loin d'abandonner ce stage. J'ai peaufiné mes planifications, emprunté des livres à la bibliothèque sur les Révolutions française et américaine, sur la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, j'ai conçu des présentations multimédias en plus d'avoir complété les nombreux travaux demandés par l'UQAM pour pouvoir y participer. Cette étape de ma formation était bel et bien dans mon esprit et je participais justement à cette grève POUR ce stage. Pour m'assurer que mes collègues ne subiraient pas de traitement injuste durant cette session et les suivantes. J'ai aussi participé à cette grève en pensant aux stagiaires que j'accueillerais dans ma classe durant ma carrière en espérant qu'ils auraient de meilleures conditions que moi. J'étais loin d'abandonner ce stage car, en fait, tout ce que je faisais était précisément à propos de ce stage.

Le choix de considérer la participation à la grève comme l'abandon du stage est absurde et punitif. Absurde parce que c'est très mal comprendre ce que c'est une grève en la considérant comme une simple pause dans la session et non comme un moyen de pression dans une négociation entre des étudiants et leur université. Absurde parce que les milieux scolaires sont prêts et pressés de nous accueillir dans les écoles considérant la crise qui y sévit et que plusieurs étudiants-es sans brevet se sont déjà vu offrir des postes officiels. L'administration de l'UQAM agit de manière égoïste et rancunière en voulant passer un message clair disant qu'il est plus urgent de montrer aux étudiants-es que la grève est une faute que de coopérer à trouver des solutions facilitant l'envoi de forces nouvelles dans les milieux scolaires. Un comportement que toutes institutions d'enseignement devraient favoriser. La coopération, la solidarité, les décisions éclairées et dépourvues de sentiments mal placés. Un comportement que le candidat au rectorat de l'Université du Québec à Montréal, Jean-Christian Pleau, devrait aussi adopter.

Cette mesure est donc un choix punitif car, il y avait bien d'autres solutions possibles. L'étalement des jours de stages, des travaux écrits supplémentaires ou tout simplement la validation du stage malgré les conditions non respectées. D'ailleurs, dans le contexte de la Covid-19, l'Université a validé des stages qui ont subi de bien plus fortes perturbations que cinq semaines de grève. De plus, le communiqué de l'UQAM indique qu'ils ont des données montrant que la majorité des stages seront complétés correctement et que cette mesure d'annulation du stage concerne seulement ceux qui auraient respecté le mandat de grève. Cette décision est explicitement dédiée à sanctionner les étudiants.es qui participent à la vie démocratique étudiante. Elle est aussi réfléchie pour faire peur et miner la confiance entre les membres des associations et celle-ci.

Finalement, l'UQAM est aussi en crise, car on constate une baisse des admissions notamment en sciences humaines. L'administration aimerait bien mettre la faute sur les nombreuses luttes étudiantes qui caractérisent notre université. Elle fait encore preuve d'incohérence et montre sa déconnexion vis-à-vis sa communauté étudiante. Les luttes caractérisent l'UQAM et c'est son caractère engagé qui attire les regards. Cependant, c'est l'intransigeance et le non-respect de la démocratie qu'arbore l'administration depuis des années qui envoient le message que l'engagement citoyen et étudiant est invalidé dans notre université. Le monde de demain veut plus qu'une université qui refuse le changement et qui annule l'effort de ses membres à exercer leur responsabilité citoyenne envers la société. Nous avons besoin d'une université qui fait plus que ridiculiser et paternaliser ses étudiants.es qui ne font rien d'autre qu'utiliser leurs apprentissages et

leurs vécus pour faire respecter leurs droits. À l'aube de l'élection d'un nouveau ou d'une nouvelle recteur-trice, il est temps que notre université démontre qu'elle est fière de sa culture revendicatrice et de la volonté de sa communauté étudiante de révolutionner une société et des institutions qui s'acharnent à rabattre les conditions de vie des étudiante.es et des travailleurs.es.

Le Conseil d'administration de l'UQAM, le vice-recteur Jean-Christian Pleau et la Commission des études doivent reconsidérer cette mesure revancharde et complètement déconnectée des besoins criants du milieu scolaire et de la communauté étudiante.

Frédéric Brunelle

Stagiaire

19 novembre 2022

Lettre envoyée au journal Le Devoir, au bureau des études de l'UQAM, au vice-recteur de l'UQAM, à la directrice du programme, au directeur des communications et à mon député Gabriel Nadeau-Dubois.



Les travailleurs de l'éducation en Ontario

Les travailleurs réagissent à ce que dictent leurs conditions matérielles



Action de solidarité dimanche devant les bureaux du premier ministre Doug Ford, le 19 novembre 2022

En luttant pour des salaires et des conditions de travail qui leur sont acceptables, les travailleurs de l'éducation de l'Ontario répondent à ce que leur dictent leurs conditions matérielles et non à des caprices, qui, selon le gouvernement, ne sont pas abordables. Ils ont été informés le dimanche 21 novembre que le syndicat en était arrivé à une entente de principe qui est soumise à un vote en ligne qui se tient du jeudi 24 novembre au dimanche 27 novembre. Tout ce qui avait été rendu public jusqu'ici, y compris aux membres à la base, est la rumeur que le syndicat avait accepté une augmentation horaire de 1 dollar par année pour une convention de quatre ans et que le point d'achoppement dans les négociations était la question de l'augmentation des effectifs du personnel de soutien dans les écoles pour pallier la pénurie de personnel à tous les niveaux. La revendication d'augmenter le personnel et d'améliorer les conditions de travail est primordiale pour les travailleurs de l'éducation, les enseignants, le personnel administratif, les étudiants et les parents, parce que la

situation dans les écoles est actuellement intolérable et insoutenable. Les travailleurs se demandent aussi de quoi l'augmentation monétaire aura l'air par rapport au coût de la vie dans quatre ans.

Lorsque le gouvernement de l'Ontario a adopté un projet de loi, la *Loi visant à garder les élèves en classe*, qui imposait une convention collective inscrite dans la loi, et qu'il a eu recours à la disposition de dérogation de la *Loi constitutionnelle de 1867* du Canada pour la protéger de toute révision judiciaire, les revendications des travailleurs de l'éducation ne relevaient plus du droit du travail. Leurs revendications se sont transformées en contestation politique contre un gouvernement qui a eu recours à ses pouvoirs de police pour imposer un ordre du jour intéressé qu'il refuse même de discuter. Tout est formulé en termes vides de sens. Même le titre, *Loi visant à garder les élèves en classe* trahit les mauvaises intentions du gouvernement qui veut isoler les travailleurs de l'éducation et les enseignants qui sont solidaires avec eux parce que les conditions lamentables dans les écoles sont les conditions d'apprentissage des enfants et qu'elles affectent tout le monde, y compris les parents et la société elle-même.



Ce qui sous-tend ces attaques est l'objectif antisocial du gouvernement Ford et des élites dirigeantes de façon générale, qui est de démanteler le système d'éducation public fondé sur un projet visant à servir le bien public et de présenter cela comme un fait accompli. Les gouvernements de pouvoirs de police remplacent le système d'éducation public par des systèmes privatisés d'apprentissage en ligne qui transforment les enseignants et les étudiants en choses qu'il faut pourvoir des compétences requises par les intérêts privés étroits qui ont usurpé les pouvoirs de l'État. Ces intérêts ont besoin d'une main-d'oeuvre jetable, parfois non qualifiée et parfois qualifiée, qui s'intègre à leurs corridors d'énergie, de communications, de transport et de sécurité. L'État puise à même les fonds publics pour financer ces nouvelles infrastructures et les installations requises pour les mines, l'agroalimentaire, le transport et les autres secteurs. L'État utilise les fonds publics pour financer les nouvelles infrastructures et installations nécessaires dans les mines, l'agroalimentaire, les transports et d'autres secteurs. Cela comprend trouver la main-d'oeuvre pour les entrepôts et les magasins de détail, l'industrie des services, ainsi que les soins de santé de plus en plus privatisés, les soins de longue durée, les foyers pour personnes âgées, les services aux anciens combattants et la liste ne s'arrête pas là.



Les travailleurs de l'éducation ont refusé de se soumettre à ce diktat et leur grève s'est transformée en une protestation politique qui a duré deux jours. Elle a été arrêtée seulement lorsque le gouvernement a accepté d'abroger le projet de loi et a déclaré que celui-ci n'avait jamais été adopté.

Il est important de souligner que les travailleurs n'ont jamais renoncé à leur droit de grève lorsqu'ils ont accepté d'arrêter leur protestation politique. Ils ont refusé de se soumettre devant

l'utilisation des pouvoirs de police du gouvernement et continuent d'affirmer leur droit de négocier leurs salaires et leurs conditions de travail malgré le fait que les gouvernements ces jours-ci ne veulent pas négocier quoi que ce soit et veulent tout imposer. Tout le monde est donc intéressé de savoir ce que contient l'entente de principe et si une entente négociée qui offre des solutions

acceptables aux travailleurs de l'éducation est sur la table. D'après ce que le syndicat a dit, l'entente ne répond pas aux besoins des travailleurs, mais le gouvernement doit l'entendre de la bouche des travailleurs eux-mêmes par un vote.

Il a été confirmé que l'entente de principe SCFP-CSCSO comprend une augmentation salariale forfaitaire, mais le montant exact de l'augmentation n'a pas été confirmé. D'après les déclarations du SCFP-CSCSO, il est clair que l'entente ne comprend pas le niveau d'augmentation salariale que les travailleurs exigeaient pour garder et attirer des gens dans le domaine, et qu'elle ne prévoit pas non plus un financement adéquat pour les services dont les élèves de l'Ontario ont besoin. La question maintenant est si les travailleuses et travailleurs de l'éducation et leurs alliés peuvent établir une voie vers l'avant qui unit tout le monde pour forcer le gouvernement à reculer. Ce gouvernement refuse de négocier de bonne foi ou de soutenir une règle de droit qui ne cherche pas à imposer sa volonté par des menaces de recours à la force et par l'utilisation des pouvoirs de police pour faire taire le mouvement de résistance.

En parlant de l'accord, la présidente du SCFP-CSCSO, Laura Walton, a dit : « Comme il se doit, le comité de négociation central recommandera aux membres d'accepter l'accord lors du vote de ratification. » S'adressant directement aux travailleurs de l'éducation, elle a déclaré : « Vous avez confié une lourde mission à l'équipe de négociation : obtenir des gains salariaux réels, améliorer les conditions de travail et renforcer les services dont nos étudiants ont besoin et sur lesquels nos parents comptent. Vous avez mis toute votre énergie dans ce combat. Vous vous êtes organisés, vous avez passé des appels téléphoniques, vous avez bâti la solidarité et vous méritez tellement plus. Je suis incroyablement fière du travail que vous avez accompli et maintenant c'est à votre tour de faire entendre votre voix au gouvernement et aux conseils scolaires avec le vote de ratification. »

S'adressant aux parents, Laura Walton a dit : « L'ensemble du comité de négociation central souhaitait pouvoir amener le gouvernement à faire les investissements dans l'éducation publique que vous avez non seulement souhaités, mais dont vous avez besoin et que vos enfants méritent. Cette lutte ne se termine pas avec un seul revers. Nous continuerons à représenter vos besoins et à nous battre pour vous et avec vous. Nous continuerons de faire pression pour obtenir le type d'écoles et de classes solidaires, sûres et enrichissantes que tous les enfants méritent. »

Entre-temps, lorsque le ministre de l'Éducation Stephen Lecce s'est adressé aux médias pour annoncer l'entente de principe, il a passé le plus clair de son temps à répéter le mantra du gouvernement, que le maintien des enfants en classe, quelles que soient les conditions, est la chose la plus importante pour son gouvernement et qu'il fera tout ce qui est « humainement possible » pour que les enfants restent en classe. Il a également profité de l'occasion pour lancer une menace voilée à tous les autres syndicats de l'éducation en cours de négociation, dictant ce que les enseignants et les travailleurs de l'éducation feront de leur temps de bénévolat. Il a dit : « C'est un résultat positif pour toutes les parties, mais les plus grands bénéficiaires de cet accord, ce sont nos enfants qui vont avoir une certaine stabilité et rester à l'école, avec tous les avantages des activités parascolaires et des clubs et des sports, les avantages éducatifs, le tutorat, tout cela sera fourni à nos enfants demain et à chaque jour... »

La balle est maintenant dans le camp des travailleurs de l'éducation. Ils décideront de ce qu'ils feront ensuite.

Pour entendre le discours intégral de Laura Walton à la presse, [écoutez ici](#).

